

CONSULTATION CITOYENNE

Sondage sur les usages et les menaces en lien avec les milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 26 août 2020 – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) souhaite établir un **portrait des divers usages et des menaces en lien avec les lacs, les rivières, les milieux humides, les rives et les plaines inondables du nord de la Gaspésie**. Cette initiative s'inscrit dans un mandat d'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques confié aux organismes de bassins versants du Québec par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

D'ici le 16 septembre prochain, le CENG invite les citoyennes et les citoyens des MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé (permanents ou saisonniers) à remplir un **sondage électronique afin de s'exprimer sur l'utilisation et l'intégrité des milieux humides et hydriques de leur territoire**.

Le sondage est accessible en utilisant le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/GW73VLH>.

Les réponses obtenues contribueront à raffiner le portrait des milieux humides et hydriques de la région en vue d'établir des objectifs pertinents et réalistes visant leur conservation et leur utilisation durable.

Merci de contribuer à la conservation des lacs, des rivières ainsi que des milieux humides et riverains du nord de la Gaspésie en répondant à ce sondage!



Que sont les milieux humides et hydriques?

Les **milieux humides et hydriques** sont des « lieux d'origine naturelle ou anthropique qui se distinguent par la **présence d'eau de façon permanente ou temporaire**, laquelle peut être diffuse, occuper un lit ou encore saturer le sol et dont l'état est stagnant ou en mouvement. Lorsque l'eau est en mouvement, elle peut s'écouler avec un débit régulier ou intermittent ». Un milieu humide se caractérise aussi par des sols hydromorphes ou une végétation dominée par des espèces adaptées à la présence prolongée d'eau.

À l'échelle d'un **bassin versant**, les **MHH sont interreliés** et ceux situés en amont peuvent influencer ceux localisés en aval.

Milieux humides :

- Étangs
- Marais
- Marécages
- Tourbières

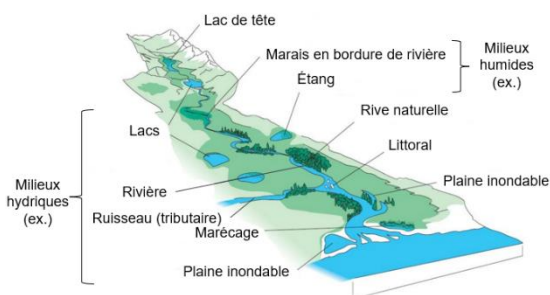
| | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|
| Habitat riche en biodiversité | Filtre naturel des eaux de surface |  |
| Atténuation des crues et étiages | Régulation de l'écoulement de l'eau | |
| Contrôle de l'érosion | Support à la chaîne alimentaire | |

Source d'eau (nappe phréatique)

Les milieux humides et hydriques remplissent plusieurs **fonctions écologiques**.

Ces fonctions, lorsqu'elles deviennent utiles pour l'humain, se traduisent en **rôles écologiques**.

| | | | |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------|
| Contrôle des inondations | Purification de l'eau | Nourriture (poissons/plantes) | Patrimoine culturel |
| Contrôle de l'érosion | Source d'eau douce | Activités récréatives | Esthétisme (paysages) |



Milieux hydriques :

- Lacs
- Cours d'eau (ruisseaux et rivières)
- Rives (bande de terre partant de la ligne des hautes eaux vers le milieu terrestre)
- Littoral (lit des lacs et des cours d'eau)
- Plaine inondable



| | | |
|---------------------------------------|--|-----------------------------|
| Habitat riche en biodiversité | Filtre naturel de contaminants | Barrière à sédiments |
| Stabilisation berges contre l'érosion | Apport alimentaire | Brise-vent naturel |
| Régulateur du cycle hydrologique | Écran contre le réchauffement de l'eau | Source de paysages naturels |

À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information

Thierry Ratté

Codirecteur, responsable des communications
Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)
418-797-2602
thierry.ratte@conseileanordgaspesie.ca